

Le programme de fidélité KIKO ME (« **Programme** ») est exploité par KIKO Swiss S.A., une société suisse, dont le siège social est sis c/o Seal Consulting SA, Zurigo Branch, Splügenstrasse 6, 8002 Zurich (Suisse), numéro de TVA CHE-364.376.254 MWST dans le registre du commerce du canton de Zurich (« **Promoteur** » ou « **KIKO** »).

Le présent document incorpore les conditions générales régissant le Programme et, avec la [Politique de confidentialité](#) de KIKO, constitue les « Conditions générales du Programme » s'appliquant à la participation au Programme.

1. Le Programme est ouvert à tout consommateur âgé de 18 ans ou plus et dans ces [pays](#).
2. La seule condition pour souscrire au Programme et devenir membre KIKO ME (« **Membre** ») est la création d'un profil KIKO ME (« **Compte** ») et une adresse e-mail valide. Aucun frais d'adhésion ni autre montant ne sont requis.
3. **Durée du Programme.** Le Programme sera disponible à partir de 10 h 00 HEEC le 28 septembre 2026 et se poursuivra jusqu'à sa résiliation par le Promoteur conformément à l'Article 15 (*Suspension et résiliation du Programme*).

Les points sont toutefois accumulés et échangés au cours de la Période de collecte et des Délais d'échange spécifiques énoncés respectivement à l'Article 7 (*Période de collecte*) et l'Article 11 (*Délais d'échange*).

4. **Devenir membre KIKO ME.** Le Compte peut être ouvert exclusivement sur le site web officiel de KIKO www.kikocosmetics.com/ (« **Site Web KIKO** ») et dans les points de vente KIKO Milano gérés directement par le Groupe KIKO (« **Boutiques KIKO** ») dans les pays énumérés à l'Article 1 ci-dessus (conjointement, les « **Canaux Officiels** »). Pour créer le Compte, le consommateur est tenu de fournir des données obligatoires (y compris ses nom et prénom, son adresse e-mail, sa date de naissance et sa langue préférée), d'accepter les Conditions Générales du Programme, de gérer les consentements en matière de confidentialité pour les activités de marketing et de profilage et de choisir un mot de passe si le Compte est créé sur le Site Web KIKO.

La création du Compte entraîne l'adhésion automatique au Programme.

En créant un Compte, un Membre sera réputé avoir accepté d'être lié par les présentes Conditions générales du Programme.

Au moment de la création du Compte, le membre recevra un e-mail de bienvenue KIKO ME, incluant un lien pour le téléchargement de la carte virtuelle KIKO ME (la « **Carte** »).

Le jour de la création du compte correspond à la souscription KIKO ME et sera utilisée pour déterminer la date d'anniversaire du Membre (« **Date d'Anniversaire** »).

Les consommateurs ne sont pas autorisés à souscrire au Programme plusieurs fois simultanément. Le Promoteur se réserve le droit de suspendre ou de résilier les Comptes du Membre en cas de souscription multiple.

Les Comptes enregistrés avec une adresse e-mail d'entreprise ne sont pas éligibles pour participer au Programme.

5. **Comment gagner des points.** Les Membres peuvent gagner des points en achetant des produits de la marque KIKO Milano (« **Produits** ») et des services au sein des Canaux officiels situés dans l'un quelconque des pays énumérés à l'Article 1 (chacun une « **Transaction** ») conformément aux instructions ci-dessous.

L'Article 6 (*Transactions exclues*) énumère les Transactions qui ne permettent pas de gagner des points.

Pour gagner des points, avant d'effectuer le paiement de la Transaction, un Membre doit :

- a) **dans les Boutiques KIKO** : communiquer la participation au Programme (i) présentant la Carte ; ou (ii) en présentant le QR code disponible sur son Compte ou dans l'e-mail de bienvenue KIKO ME reçu après la création du Compte ; ou (iii) en fournissant l'adresse e-mail et/ou les nom et le prénom associés au Compte ;
- b) **sur le Site Web KIKO** : se connecter au Compte.

Pour chaque CHF 1 (un) dépensé dans les Canaux officiels sur une Transaction valide, le Membre gagnera :

- (i) 1 (un) point, s'il appartient au Niveau 1, 2 ou 3 (voir l'Article 10 (*Niveaux au sein du Programme*) pour de plus amples informations) ;
- (ii) 1,5 point (un point et demi), s'il appartient au Niveau 4 (voir l'Article 10 (*Niveaux au sein du Programme*) pour de plus amples informations).

Des points supplémentaires peuvent être gagnés au moyen d'une série d'initiatives permanentes ou temporaires qui seront communiquées de temps à autre dans les Canaux officiels.

Le calcul des points sera effectué sur le prix total des Produits effectivement payés et, par conséquent, après application de tout(e) promotion, réduction et bon. Les points seront crédités en tant que nombres entiers uniquement, les fractions décimales étant arrondies au nombre entier le plus proche conformément aux règles d'arrondi mathématiques standard (exemple : 10,4 points seront crédités comme 10 points, tandis que 10,5 points seront crédités comme 11 points). Les points seront crédités quotidiennement, dans les 24 heures suivant la réalisation d'une Transaction éligible. Les points crédités restent sujets à annulation conformément à l'Article 8 (*Annulation de points*).

Les points ne peuvent être transférés à ni échangés avec des tiers, y compris d'autres Membres.

6. **Transactions exclues.** Aucun point ne sera crédité sur :

- (i) les Transactions effectuées sans que le Membre n'ait été identifié conformément à l'Article 5, points a) et b) (*Comment gagner des points*) au moment de l'achat, même si le Membre conserve une copie du reçu ou de la facture correspondant(e) ;
- (ii) les Transactions de moins de CHF 1 (un) ;
- (iii) les Transactions effectuées dans le cadre d'activités commerciales ou professionnelles ;
- (iv) les frais de livraison et les frais d'emballage-cadeau ;
- (v) l'achat de cartes-cadeaux émises par le Promoteur. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Transactions payées au moyen d'une carte-cadeau demeurent éligibles pour gagner des points ;
- (vi) les achats effectués par le biais de canaux autres que les Canaux Officiels, tels que, sans s'y limiter, les places de marché, les plateformes de commerce électronique tierces, de sites Web non officiels, de grands magasins de quelque nature que ce soit, de détaillants et/ou de points de vente KIKO Milano exploités par des partenaires de KIKO.

Le Promoteur se réserve le droit d'exclure de l'accumulation de points toute Transaction effectuée par des Membres qui sont éligibles pour bénéficier de remises d'achat d'employés ou d'avantages similaires en vertu des politiques internes de l'entreprise, quel que soit le Compte utilisé pour effectuer la Transaction.

7. **Période de collecte.** Chaque Période de collecte dure 12 (douze) mois, à compter de la date à laquelle vous devenez Membre. Des points peuvent être gagnés au cours de chaque Période de collecte. À l'expiration de chaque Période de collecte, les points accumulés seront remis à zéro.
8. **Annulation de points.** En cas de retour total ou partiel de Produits et de remboursement apparenté en vertu des [Conditions Générales](#) applicables le Promoteur annulera les points crédités au prorata du montant remboursé ainsi que tout point supplémentaire potentiel lié à la Transaction spécifique (par exemple : si des points supplémentaires ont été crédités pour une Transaction comprenant un fond de teint et un correcteur et que le Membre retourne et se fait rembourser le correcteur, le Promoteur annulera les points crédités sur le montant du correcteur ainsi que les points supplémentaires gagnés pour l'achat combiné). L'annulation des points ne s'appliquera pas si les retours sont imputables à KIKO (tels que des Produits défectueux, des erreurs de livraison, etc.).
9. **Consultation du solde de points :** les Membres peuvent à tout moment consulter le solde de points accumulés en se rendant sur leur Compte sur le Site Web KIKO, en le demandant aux Beauty Advisors dans n'importe quelle Boutique KIKO en suivant les instructions de la section 5, point (a), ou en consultant leur Carte (si elle a été téléchargée).
10. **Niveaux au sein du Programme.** L'accumulation de points permet au Membre d'accéder au niveau correspondant au seuil atteint (« Niveau ») comme suit :
 - **Niveau 1 « Bronze » :** les membres qui ont gagné entre 0 et 50 points ;
 - **Niveau 2 « Silver » :** les membres qui ont gagné entre 51 et 100 points ;
 - **Niveau 3 « Gold » :** les membres qui ont gagné entre 101 et 250 points ; et
 - **Niveau 4 « Diamond » :** les membres qui ont gagné plus de 250 points.

Les points peuvent être utilisés exclusivement pour débloquent des Niveaux et des avantages liés aux Niveaux et à aucune autre fin, y compris un échange contre des espèces ou toute autre forme de compensation.

Chaque fois (également au cours de la même Période de collecte) qu'un seuil pour un Niveau supérieur est atteint, les Membres sont automatiquement promus au nouveau Niveau et deviennent éligibles aux avantages respectifs.

Le Niveau atteint à l'expiration d'une Période de collecte sera reporté au cours de la Période de collecte suivante pendant une durée maximum de 12 (douze) mois, dans tous les cas sans préjudice de toute promotion à un Niveau supérieur si le seuil requis est atteint. Plus précisément :

- (i) si un Membre n'accumule aucun point au cours de la Période de collecte suivante, à l'expiration de ladite Période de collecte, le Niveau reviendra au Niveau 1 (veuillez-vous reporter à l'exemple A)

Exemple A

Expiration Période de collecte Année 1 : 110 points = Niveau 3

Début Période de collecte Année 2 : 0 point = Niveau 3

Expiration Période de collecte Année 2 : 0 point (car aucun point supplémentaire n'a été accumulé)

Début Période de collecte Année 3 = 0 point, Niveau 1

- (ii) Si un Membre accumule des points au cours de la Période de collecte suivante, à son expiration, le Niveau sera recalculé en fonction des points accumulés et du seuil correspondant (veuillez-vous reporter à l'exemple B)

Exemple B.1

Expiration Période de collecte Année 1 : 110 points = Niveau 3

Début Période de collecte Année 2 : 0 point = Niveau 3

Expiration Période de collecte Année 2 : 80 points

Début Période de collecte Année 3 = 0 point, Niveau 2

Exemple B.2

Expiration Période de collecte Année 1 : 110 points = Niveau 3

Début Période de collecte Année 2 : 0 point = Niveau 3

Expiration Période de collecte Année 2 : 200 points

Début Période de collecte Année 3 = 0 point, Niveau 3

Exemple B.3

Expiration Période de collecte Année 1 : 110 points = Niveau 3

Début Période de collecte Année 2 : 0 point = Niveau 3

Expiration Période de collecte Année 2 : 270 points

Début Période de collecte Année 3 = 0 point, Niveau 4

11. **Délais d'échange.** Les avantages obtenus au cours d'une Période de collecte peuvent être échangés de la manière et dans les délais spécifiés à l'Article 12 (*Avantages des Niveaux*).

Tout avantage non échangé au cours de la période d'échange applicable expirera et ne pourront plus être utilisés ou échangés.

Les Membres peuvent échanger des avantages dans tous les Canaux officiels situés dans les pays énumérés à l'Article 1, à la seule exception des coupons de réduction qui ne peuvent être échangés que dans les pays dont la devise officielle est la même que la devise dans laquelle le coupon de réduction a été émis (qui correspond au pays de création du Compte).

Les avantages peuvent être utilisés conjointement avec d'autres offres disponibles conformément aux communications spécifiques du Promoteur.

L'échange est limité exclusivement aux avantages énumérés dans le Programme et correspondant au Niveau respectif. Aucune autre forme de compensation n'est autorisée.

Les avantages ne sont ni transférables à qui que ce soit, ni échangeables.

12. **Avantages des Niveaux.** Vous trouverez ci-dessous la liste des avantages s'appliquant à chaque Niveau correspondant.

Si, pour une raison quelconque, un avantage s'avère indisponible, le Promoteur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer ledit avantage (en totalité ou en partie) par un autre d'une valeur égale ou supérieure.

Le Promoteur se réserve le droit de proposer aux Membres de chaque Niveau des offres exclusives supplémentaires, des invitations à des événements et un moyen de passer au Niveau supérieur.

Les nouveaux Membres qui s'inscrivent au Programme recevront une Remise de bienvenue de 10 % après avoir effectué la première Transaction. La Remise de bienvenue demeurera valable pendant 60 (soixante) jours à compter de son émission et s'appliquera uniquement aux Produits et/ou services à plein prix (par conséquent, la Transaction doit inclure au moins 1 (un) Produit/service à plein prix).

Les Membres recevront les avantages suivants pour chaque Niveau atteint.

- **Niveau 1 Bronze:** les Membres ont droit à :
 - (i) 5 points supplémentaires s'ils effectuent au moins 2 (deux) Transactions sur une période de 3 (trois) mois. Cet avantage s'applique un maximum de 4 (quatre) fois par Période de collecte, et aucune Transaction ne sera comptabilisée deux fois ;
 - (ii) un cadeau d'anniversaire correspondant à un Produit full size d'une valeur commerciale indicative de CHF 5 (cinq) à choisir parmi une liste de Produits telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de disponibilité). Le cadeau d'anniversaire demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la date d'anniversaire telle qu'indiquée au moment de la création du Compte et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'au moins CHF 20 (vingt).
- **Niveau 2 Silver:** les Membres ont droit à :
 - (i) 5 points supplémentaires s'ils effectuent au moins 2 (deux) Transactions sur une période de 3 (trois) mois. Cet avantage s'applique un maximum de 4 (quatre) fois par Période de collecte, et aucune Transaction ne sera comptabilisée deux fois ;
 - (ii) un cadeau d'anniversaire correspondant à un Produit full size d'une valeur commerciale indicative de CHF 10 (dix) à choisir parmi une liste de Produits telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de disponibilité). Le cadeau d'anniversaire demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la date d'anniversaire telle qu'indiquée au moment de la création du Compte et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'au moins CHF 20 (vingt) ;
 - (iii) un coupon de réduction d'une valeur de CHF 5 (cinq) valable pendant une période de 30 (trente) jours à compter de son émission. Le coupon de réduction sera émis à l'expiration du 30^{ème} (trentième) jour après avoir effectué la Transaction éligible permettant au Membre d'atteindre le seuil de 80 points. Le coupon de réduction peut être utilisé dans tous les Canaux officiels exclusivement en lien avec une Transaction d'au moins CHF 20 (vingt) ;
 - (iv) la possibilité de participer à des initiatives commerciales dédiées organisées par le Promoteur pendant la Période de collecte concernée, leur permettant de gagner des points supplémentaires.
- **Niveau 3 Gold:** les Membres ont droit à :
 - (i) 5 points supplémentaires s'ils effectuent au moins 2 (deux) Transactions sur une période de 3 (trois) mois. Cet avantage s'applique un maximum de 4 (quatre) fois par Période de collecte, et aucune Transaction ne sera comptabilisée deux fois ;
 - (ii) une livraison gratuite sur toute Transaction effectuée via le Site Web KIKO ;

- (iii) des services gratuits de gravure de Produits dans les Boutiques KIKO ;
 - (iv) un cadeau d'anniversaire d'une valeur commerciale indicative de CHF 10 (dix) correspondant à un Produit full size parmi une liste telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de disponibilité). Le cadeau d'anniversaire demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la date d'anniversaire telle qu'indiquée au moment de la création du Compte et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'un quelconque montant ;
 - (v) un coupon de réduction d'une valeur de CHF 10 (dix) valable pendant une période de 30 (trente) jours à compter de son émission. Le coupon de réduction sera émis à l'expiration du 30^{ème} (trentième) jour après avoir effectué la Transaction éligible permettant au Membre d'atteindre le seuil de 150 points. Le coupon de réduction peut être utilisé dans tous les Canaux officiels exclusivement en lien avec une Transaction d'au moins CHF 30 (trente) ;
 - (vi) un cadeau d'anniversaire de souscription correspondant à un Produit full size d'une valeur commerciale indicative de CHF 10 (dix) à choisir parmi une liste de Produits telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de disponibilité). Le cadeau d'anniversaire de souscription demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la Date d'Anniversaire et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'un quelconque montant ;
 - (vii) la possibilité de participer à des initiatives commerciales dédiées organisées par le Promoteur pendant la Période de collecte concernée, leur permettant de gagner des points supplémentaires.
- **Niveau 4 Diamond:** les Membres ont droit à :
 - (i) 5 points supplémentaires s'ils effectuent au moins 2 (deux) Transactions sur une période de 3 (trois) mois. Cet avantage s'applique un maximum de 4 (quatre) fois par Période de collecte, et aucune Transaction ne sera comptabilisée deux fois ;
 - (ii) une livraison gratuite sur toute Transaction effectuée via le Site Web KIKO ;
 - (iii) des services gratuits de gravure de Produits dans les Boutiques KIKO ;
 - (iv) un cadeau d'anniversaire d'une valeur commerciale indicative de CHF 10 (dix) correspondant à un Produit full size parmi une liste telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de disponibilité). Le cadeau d'anniversaire demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la date d'anniversaire telle qu'indiquée au moment de la création du Compte et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'un quelconque montant ;
 - (v) un coupon de réduction d'une valeur de CHF 20 (vingt) valable pendant une période de 30 (trente) jours à compter de son émission. Le coupon de réduction sera émis à l'expiration du 30^{ème} (trentième) jour après avoir effectué la Transaction éligible permettant au Membre d'atteindre le seuil de 350 points. Le coupon de réduction peut être utilisé dans tous les Canaux officiels exclusivement en lien avec une Transaction d'au moins CHF 40 (quarante).
 - (vi) un cadeau d'anniversaire de souscription correspondant à un Produit full size d'une valeur commerciale indicative de CHF 10 (dix) à choisir parmi une liste telle que communiquée dans les Canaux officiels (dans tous les cas, sous réserve de

disponibilité). Le cadeau d'anniversaire de souscription demeurera valable pendant 30 (trente) jours à compter de la Date d'Anniversaire et pourra être échangé exclusivement en lien avec une Transaction d'un quelconque montant.

- (vii) la possibilité de participer à des initiatives commerciales dédiées organisées par le Promoteur pendant la Période de collecte concernée, leur permettant de gagner des points supplémentaires ;
- (viii) une séance de maquillage gratuite de 30 minutes.

13. Droit des Membres de résilier l'adhésion. Les Membres peuvent résilier leur souscription au Programme à tout moment en supprimant le Compte. À cette fin, les Membres peuvent se rendre sur la page [FAQ](#) du Site Web KIKO ou contacter le Délégué à la Protection des Données (« **DPD** ») de KIKO à l'adresse e-mail dpo.kiko@kikocosmetics.com. Après la suppression du Compte, les points ne peuvent plus être accumulés et/ou crédités et les points déjà gagnés seront perdus. Le Niveau atteint ne sera plus disponible pour l'échange des avantages correspondants.

14. Suspension ou résiliation du Compte. La participation au Programme est soumise au respect par les Membres des présentes Conditions générales du Programme et à des comportements fondés sur les principes de bonne foi et d'utilisation équitable à l'égard de KIKO. En conséquence, le Promoteur peut, à sa seule discrétion :

- (i) suspendre l'adhésion au Programme pendant une durée que le Promoteur détermine raisonnablement en prenant en considération les circonstances ; ou
- (ii) supprimer le Compte et, de ce fait, l'adhésion au Programme,

si, par exemple et sans limitation, l'une quelconque des circonstances suivantes se produit :

- des activités frauduleuses, une tentative de fraude, un vol ou une tentative de vol dans un Boutique KIKO ou sur le Site Web KIKO ;
- un usage indu, une manipulation ou un usage abusif du Programme ;
- des activités destinées à perturber le bon fonctionnement du Site Web KIKO, des Boutiques KIKO ou du Programme ;
- des Transactions effectuées dans des quantités qui indiquent raisonnablement des activités de revente commerciale ou une activité en contradiction avec une utilisation personnelle par le consommateur ;
- la non-exécution ou l'annulation ultérieure d'un paiement ;
- plus généralement, toute violation des présentes Conditions générales du Programme.

En cas de suspension et pendant toute sa durée, le Membre ne sera plus éligible pour gagner des points sur des Transactions ni pour échanger des avantages correspondant au Niveau atteint au moment de la suspension.

En cas de suppression du Compte, les points ne peuvent plus être accumulés et/ou crédités et les points déjà gagnés seront perdus. Le Niveau atteint ne sera plus disponible pour l'échange des avantages correspondants.

Le Promoteur se réserve également le droit d'interdire au Membre toute souscription future au Programme ou à tout autre programme de KIKO.

Le Promoteur mettra en œuvre une suspension et/ou une annulation du Compte après en avoir informé le Membre par les moyens qu'il jugera les plus appropriés, sans aucune obligation de verser une compensation ou une indemnisation de quelque nature que ce soit.

15. **Suspension ou résiliation du Programme.** Le Promoteur peut suspendre ou résilier le Programme, temporairement ou définitivement, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, à sa seule discrétion.

La suspension ou la résiliation sera communiquée aux Membres par les moyens jugés les plus appropriés au moins 30 (trente) jours à l'avance, lorsque cela est techniquement possible. La suspension ou la résiliation du Programme ne donnera droit aux Membres à aucune compensation ou indemnisation de quelque nature que ce soit.

16. **Service clientèle KIKO.** Pour toute question ou réclamation concernant le Programme, les Membres peuvent ...consulter la page [FAQ](#) sur le Site Web KIKO ou contacter le [Service de Clientèle KIKO](#) ou, dans la limite des questions de protection des données (telles que le droit d'accès, le droit à l'effacement, etc.), contacter le DPD à l'adresse e-mail dpo.kiko@kikocosmetics.com.

17. **Protection des données.** L'ensemble des données à caractère personnel seront traitées aux fins du Programme conformément à la [Politique de confidentialité](#).

18. **Modification.** KIKO se réserve le droit d'intégrer ou de modifier, à tout moment, les Conditions générales du Programme, en veillant à ce que toute modification apportée ne porte pas atteinte aux droits acquis par les Membres. Toute modification apportée sera annoncée aux Membres via des communications dédiées par les moyens jugés les plus appropriés.

L'ensemble des versions modifiées des Conditions générales du Programme entreront en vigueur dès réception de la communication et leur publication sur le Site Web KIKO.

19. **Dispositions générales.** Le Promoteur et les agences et entreprises qui lui sont associées ne pourront être tenus responsables de quelconques demandes, requêtes, réclamations, responsabilité, dommages, pertes (y compris, sans limitation, les pertes indirectes, particulières ou immatérielles ou les pertes de profits), coûts et dépenses subis en lien avec le Programme (y compris tout dysfonctionnement) ou tout avantage, à l'exception de toute responsabilité ne pouvant être exclue par la loi.

Le Promoteur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque retard ou manquement dans l'exécution de ses obligations pour des raisons indépendantes de sa volonté raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, des cas de force majeure, une épidémie ou une pandémie, une attaque terroriste, une guerre civile, une agitation civile ou des émeutes, une guerre, une menace de guerre ou une préparation à une guerre, un conflit armé, l'imposition de sanctions, un embargo ou une rupture des relations diplomatiques, une contamination nucléaire, chimique ou biologique, une loi ou une mesure adoptée par un gouvernement ou une autorité publique, y compris, mais sans s'y limiter, l'imposition d'une restriction, de quotas ou d'une interdiction d'exportation ou d'importation, l'effondrement de bâtiments, un incendie, une explosion ou un accident, un conflit du travail ou collectif, des grèves, une action syndicale ou un lock-out, et l'interruption ou la défaillance d'un service public non imputable au Promoteur.

Les présentes Conditions générales du Programme constituent le règlement indivisible s'appliquant au Programme et remplacent et éteignent l'ensemble des règles, règlements et conditions générales antérieurs se rapportant au même objet.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions générales du Programme sont ou deviennent invalides, en totalité ou en partie, pour une raison ou une autre, la validité des dispositions restantes des Conditions générales du Programme n'en sera en principe pas affectée.

Dans ledit cas, la disposition sera remplacée par une nouvelle disposition ou par des modifications d'autres dispositions conformément à l'Article 18 (*Modifications*) ci-dessus.

L'incapacité du Promoteur à faire valoir à tout moment ou pendant toute période un ou plusieurs droits en vertu des présentes Conditions générales du Programme ne sera pas interprétée comme une renonciation tacite du Promoteur à faire valoir l'un quelconque desdits droits.

Les présentes Conditions générales sont régies par le droit suisse et seront interprétées conformément à celui-ci.

Tout(e) litige ou réclamation découlant des ou en lien avec les présentes Conditions générales du Programme, y compris toute question concernant son existence, sa validité, son efficacité juridique, son interprétation, sa mise en œuvre et/ou sa résiliation, sera réglé(e) exclusivement par les Tribunaux du lieu de résidence ou de domicile du Membre.

Glossaire

Avantages : désigne les avantages, remises et cadeaux offerts aux Membres dans le cadre du Programme.

Boutiques KIKO : désigne les points de vente KIKO Milano gérés directement par le Groupe KIKO.

Canaux Officiels : désigne le Site Web KIKO et les Boutiques KIKO disponibles dans ces pays, comme spécifié à l'Article 4 (*Devenir membre KIKO ME*).

Carte : désigne la carte virtuelle KIKO ME.

Compte : désigne le profil ouvert par un Membre conformément à l'Article 4 (*Devenir membre KIKO ME*).

Conditions Générales du Programme : désigne les présentes conditions générales qui, avec la Politique de Confidentialité, régissent le Programme.

Date d'Anniversaire : désigne la date anniversaire de la souscription, telle que spécifiée à l'Article 4 (*Devenir membre KIKO ME*).

DPD : désigne le Délégué à la Protection des Données de KIKO, joignable à l'adresse dpo.kiko@kikocosmetics.com.

KIKO ou Promoteur : désigne KIKO Swiss S.A., telle qu'identifiée dans l'en-tête.

Membre : désigne la personne physique âgée de 18 ans ou plus, résidant dans ces pays, qui détient un Compte.

Niveau : désigne, en fonction du nombre de points accumulés, le niveau de fidélité atteint au cours d'une Période de Collecte, comme expliqué à l'Article 10 (*Niveaux au sein du Programme*).

Période de Collecte : désigne la période de 12 (douze) mois, à compter de la date de suscription, pendant laquelle les points peuvent être accumulés et échangés, comme expliqué à l'Article 7 (*Période de collecte*).

Politique de Confidentialité : désigne la politique sur le traitement des données personnelles, disponible à ce [lien](#).

Produits : désigne les produits de la marque KIKO Milano promus, vendus et distribués au sein des Canaux Officiels.

Programme : désigne le Programme de Fidélité de KIKO.

Site Web KIKO : désigne le site web officiel de KIKO Milano disponible à l'adresse www.kikocosmetics.com/.

Transaction : désigne l'achat de Produits et services au sein des Canaux Officiels valide pour l'accumulation de points, comme expliqué à l'Article 5 (*Comment gagner des points*), à l'exclusion des achats listés à l'Article 6 (*Transactions exclues*).